



Honoraires de commissariat aux comptes 2017

Paris, le 12 mars 2018

Les honoraires des Commissaires aux Comptes pour le contrôle des comptes 2017 s'élèvent à 150.000 € HT, répartis comme suit :

KPMG : 91 000 €

Denjean et Associés : 59 000 €

A propos de Foncière Atland :

Partenaire immobilier des entreprises, FONCIERE ATLAND est une Société d'Investissement Immobilier Cotée (SIIC). Au travers de ses activités d'investissement, d'asset management et de construction, la société est un acteur de référence sur le marché des externalisations d'actifs d'entreprises et la réalisation d'opérations de clés en main locatifs.

FONCIERE ATLAND est également présente sur le marché des SCPI via sa filiale VOISIN, Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF gérant 3 SCPI pour le compte de 10 000 associés et deux OPCI professionnels avec comme associés PGGM et AG Real Estate.

Au 31 décembre 2017, FONCIERE ATLAND gère pour compte propre et compte de tiers un patrimoine de 745 millions d'euros hors droits, dont 537 millions pour VOISIN, représentant 455 actifs et un loyer total de 52 millions d'euros.

Foncière Atland est cotée sur Eurolist C (FR0000064362) www.fonciere-atland.fr

CONTACTS

Georges Rocchietta

Président Directeur Général

Vincent Lamotte

Directeur Général Finance

01 40 72 20 20

Presse

Dakota Communication : communication Groupe Atland

Christèle Solis, Thomas Saint-Jean - atland@dakota.fr – 01 55 32 10 40